

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse

Band: 6 (1915)

Artikel: Canton du Valais

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-110136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Améliorations foncières (théorie)	2 heures
6. » » (exercices)	4 »
7. Cadastre et conservation	4 »
8. Théorie des erreurs (théorie)	2 »
9. » » (exercices)	2 »
10. Calculs et rédaction du lever exécuté pendant les vacances (N° 12).	

IV^{me} semestre. — Eté.

1. Topographie III	3 heures
2. Exercices de géodésie sur le terrain	4 »
3. Droit (législation cadastrale)	3 »
4. Remaniements parcellaires (théorie)	2 »
5. » » (exercices)	4 »
6. Mensurations cadastrales	4 »

XXIII. Canton du Valais.

1. ECOLE PRIMAIRE.

1. Plan d'études pour l'école populaire (octobre 1913).

2. ECOLE SECONDAIRE SUPÉRIEURE.

1. Règlement de discipline pour les collèges (2 septembre 1913).

2. Plan d'étude des écoles normales du canton du Valais.
(Adopté par le département de l'Instruction publique le 15 septembre 1914.)

A. Ecole normale des instituteurs du Canton du Valais.

Excepté pour les deux langues nationales, le programme est commun aux élèves français et aux élèves allemands.

Religion.

1^{re} année (3 heures).

Catéchisme. — Dogme : Dieu. Providence. Sainte Trinité. Création. Incarnation. Grâce. Gloire. Résurrection. Histoire sainte.

2^{me} année (3 heures).

Morale. — Des actes humains. De la conscience. De la loi morale. Du péché. Des vertus. Du décalogue. Histoire de l'Eglise jusqu'à la Réforme.

3^{me} année (3 heures).

Des sacrements. — Chaque sacrement en particulier. Les sacramentaux. De l'état religieux. De l'état du mariage. Du célibat. Du culte en général. La prière. La liturgie : les églises, les objets liturgiques. Questions d'apologétique. Histoire de l'Eglise : de la Réforme jusqu'à nos jours.

*Pédagogie.**1^{re} année (2 heures).*

L'œuvre de l'éducation : son but, son importance. Grands principes d'éducation.

L'éducateur : les éducateurs naturels : la famille et l'Eglise ; les éducateurs délégués : l'instituteur, l'Etat.

Mission de l'instituteur, son importance. — Qualités qu'elle exige, moyens de les acquérir. Rapports de l'instituteur avec les parents des élèves, les autorités scolaires, les collègues.

La pédagogie : notion et division, son importance. Moyens d'acquérir la science pédagogique.

Education physique : son but, son importance. Hygiène, exercices corporels, gymnastique, jeux et récréations.

Hygiène scolaire : emplacement de l'école, dimensions, éclairage, ventilation, accès des classes, lieux d'aisances. Mobilier scolaire, banc d'école valaisan. Matériel d'enseignement.

Organisation didactique : classement des élèves, programme, horaire, préparation de classe, journal de classe. Organisation disciplinaire. Conditions d'une bonne discipline. Intervention préventive du maître. a) Règlement scolaire. b) Conditions dans lesquelles il faut placer les élèves pour faire observer le règlement. c) Stimulants et moyens disciplinaires. Sanction de la discipline.

*2^{me} année (2 heures).**I. Education intellectuelle.*

But de l'éducation intellectuelle. Facultés de l'homme.

A. Facultés de connaissance.

1. Facultés d'acquisition : les sens externes, la perception extérieure, la conscience, perception intérieure, la raison et ses principaux actes, l'attention, abstraction et généralisation,

jugement, raisonnement déductif et inductif. 2. Faculté de conservation : l'imagination, la mémoire.

B. Facultés de tendance ou sensibilité.

La sensibilité et les inclinations en général. Sensations et sentiments. Etude de quelques sentiments en particulier. a) Inclinations personnelles : dignité personnelle, émulation, tendance à la domination, amour de la louange. b) Inclinations sociales : sociabilité, sympathie et antipathie, penchant à l'imitation, amour de la famille, de la patrie. c) Inclinations supérieures : sentiment du vrai, du beau, du bien, amour de l'idéal, amour de Dieu.

C. La volonté.

Différence entre la volonté et l'instinct. Analyse de l'acte volontaire. Le libre arbitre. Moralité, imputabilité, responsabilité. Moyens de cultiver la volonté, l'habitude et le caractère.

II. Education morale.

A. *Morale envers soi-même, morale individuelle.* — 1. Devoirs envers l'âme. a) Devoirs relatifs à l'intelligence, formation de la conscience. b) Devoirs relatifs à la sensibilité, pratique de la tempérance et de la force. c) Devoirs relatifs à la volonté. 2. Devoirs envers le corps. 3. Devoirs concernant l'honneur, la réputation, la fortune, la propriété.

B. *Devoirs envers le prochain ou Morale sociale : justice et charité.*

C. *Devoirs envers Dieu ou Morale religieuse : foi, espérance, charité, religion.*

III. Méthodologie générale.

A. *Les Méthodes.* — Analytique et synthétique, inductive et déductive. Enseignement systématique et enseignement occasionnel.

B. *Les Procédés.* — Procédés d'acquisition, intuition, gradation, coordination. Procédés de conservation, répétition et récapitulation.

C. *Les Formes d'enseignement.* — Forme expositive et forme interrogative. Qualités des questions et des réponses. Forme pratique. Exercices d'application.

3^{me} année (4 heures).

a) *Méthodologie spéciale :* Religion. Langue maternelle. Arith-

métique et géométrie. Histoire et géographie. Sciences naturelles. Dessin. Chant. Gymnastique.

Leçons d'application à l'école annexe.

b) Histoire de la pédagogie. Principaux pédagogues anciens et modernes.

Langues nationales.

A. Langue française.

1^{re} année (10 heures).

Lecture. — 1. Lecture à haute voix. 2. Lecture courante raisonnée. 3. Etude de morceaux choisis et exercices de diction. 4. Lectures particulières.

Grammaire. — 1. Etude approfondie des parties du discours et des règles essentielles de la syntaxe. 2. Etude raisonnée de la proposition et de l'analyse. 3. Etude des racines latines et grecques. 4. Exercices d'étymologie. 5. Synonymes.

Orthographe. — 1. Exercices en rapport avec les règles étudiées. 2. Dictées d'auteurs préparées ou non préparées, explication de ces dictées. Exercices en vue de l'orthographe d'usage.

Style. — 1. Eléments du style. 2. Qualités et figures principales. 3. Compositions diverses : narrations, descriptions, fables, lettres, proverbes. 4. Exercices variés sur des textes étudiés.

2^{me} année (8 heures).

Lecture. — Continuation de tous les exercices de la 1^{re} année.

Grammaire. — 1. Répétition du programme de la 1^{re} année. 2. Etude complète de la syntaxe et de l'analyse. 3. Locutions étrangères.

Orthographe. — Suite des exercices de la 1^{re} année. 2. Exercices en vue des divers sens des mots. 3. Dictées récapitulatives sur toutes les règles de la grammaire.

Style. — 1. Continuation des exercices de la 1^{re} année. 2. Etude élémentaire des genres poétiques. 3. Analyse littéraire, traductions et imitations de morceaux choisis. 4. Développement de pensées et de proverbes.

3^{me} année (6 heures).

Lecture. — 1. Continuation des exercices de la 2^{me} année. 2.

Textes d'auteurs, étude analytique, grammaticale, littéraire.

3. Lectures recommandées.

Grammaire. — Etude, à propos des lectures expliquées, des difficultés grammaticales et revision des programmes des deux premières années.

Orthographe. — Dictées d'auteurs, difficultés à résoudre.

Style. — 1. Eléments de rhétorique. 2. Notions d'histoire des littératures française et romande. 3. Dissertation sur des sujets pédagogiques, moraux et littéraires. 4. Correspondance officielle.

B. Langue allemande.

1^{re} année (10 heures).

Lecture. — Morceaux en prose et en poésie. Poésies lyriques faciles.

Grammaire. — Principes de la lexicologie et de la syntaxe.

Rhétorique. — Principes généraux. Les différentes sortes de prose.

Travaux écrits. — Exercices de grammaire et d'orthographe. Compositions faciles du genre narratif et descriptif.

2^e année (8 heures).

Lecture. — Morceaux en prose de styles variés. Ballades, romances, poésies lyriques.

Grammaire. — Etude détaillée de la lexicologie et de la syntaxe.

Rhétorique. — Le plan. Manière de présenter un sujet. Qualités d'un bon style.

Travaux écrits. — Exercices de grammaire et d'orthographe. Compositions du genre narratif et descriptif. Le proverbe. Dissertations faciles.

3^e année (6 heures).

Lecture. — Morceaux choisis en prose et en poésie. Ballades et romances d'un genre plus difficile. « La Cloche » de Schiller. Etude détaillée d'un drame.

Grammaire. — Morphologie ; formation de la langue allemande. Répétition générale.

Littérature. — Chapitres principaux de la versification ; genres de poésie en rapport avec la lecture.

Œuvres principales des classiques et romantiques ; les principaux auteurs modernes ; auteurs suisses.

Travaux écrits. — Sujets traités en rapport avec la lecture et les différentes branches d'enseignement.

C. Langues étrangères.

(Allemand pour les élèves français.)

(Français pour les élèves allemands.)

Etude des règles les plus essentielles de la grammaire. Vocabulaire usuel et conversations se rapportant aux matières suivantes :

1^{re} année.

a) L'élève à l'école ; objets dont il se sert en classe ; ses occupations scolaires, récréations, jeux. b) Les nombres. Calcul élémentaire. Poids et mesures. c) Le corps humain, nourriture, vêtements, sens, santé, maladie. d) La maison et la famille.

2^e année.

a) Les animaux domestiques, services qu'ils nous rendent. b) Les autres animaux et les plantes. c) Les occupations de la campagne. d) Les phénomènes atmosphériques. e) Les instruments de culture.

3^e année.

a) La nature, la mer, les rivières, les montagnes, la forêt, le ciel. b) La ville, moyens de locomotion, la poste, la gare, les métiers, le marché. c) Quelques notions géographiques sur la France ou l'Allemagne (suivant le cas). d) Lecture en classe de récits moraux et de poésies.

Remarque. — En 2^e et en 3^e année, récitation de morceaux choisis.

Mathématiques.

1^{re} année (4 heures).

Arithmétique. — Définitions préliminaires. Numération. Chiffres romains. Décimales. Addition. Soustraction. Multiplication. Division (sans théorie).

Définitions et règles sur les propriétés des nombres. La divisibilité, le plus grand commun diviseur, les nombres premiers, p. p. c. multiple.

Fractions ordinaires : définitions, propriétés, réductions.

Les quatre opérations avec démonstration, problèmes raisonnés.

Carré et racine carrée (sans démonstration).

Système métrique. Nombres complexes. Grandeurs proportionnelles. Règle de trois. Règles du tant %. Intérêts simples. Escomptes en dehors et en dedans. Règles de répartition proportionnelle, de société, de mélange et d'alliage. Nombreux exercices oraux sur les parties du programme.

Comptabilité (à partir du 2^e trimestre). Définitions, factures, carnet de ménage, carnet de caisse, compte de caisse, compte courant, compte de revient, devis, budget.

Effets de commerce, billet à ordre, lettre de change, chèque, escompte des effets de commerce.

Géométrie. — La ligne, les angles, perpendiculaires et obliques; le triangle, propriétés, cas d'égalité; les parallèles, angles formés par une sécante, le polygone.

Propriétés du parallélogramme. La circonference et le cercle. Les angles inscrits.

2^e année (5 heures).

Arithmétique. — Rapports et proportions, applications à la règle de trois, aux intérêts, à l'escompte, à la répartition proportionnelle.

Règle d'échéance moyenne. Théorie de la multiplication et de la division. Théorie de la divisibilité. Cube et racine cubique (sans théorie). Calcul oral et revision du programme de la 1^{re} année.

Algèbre. — Préliminaires. Addition, soustraction, multiplication et division. Fractions et application. Rapports et proportions.

Equations du 1^{er} degré à une, à deux et à plusieurs inconnues. Différentes méthodes d'élimination (le tout au point de vue pratique seulement). Problèmes du 1^{er} degré.

Comptabilité. — Exercices pratiques sur la tenue des livres en partie simple, livre des inventaires, brouillard, journal, caisse, livre des comptes courants. Explications sur ces livres. Exercices pratiques en vue des expéditions par la poste et par le chemin de fer. (Lettres recommandées, échantillons, mandats, etc.)

Géométrie. — Lignes proportionnelles. Triangles semblables. Polygones semblables.

Le triangle rectangle et ses propriétés. Evaluation des surfaces planes. Théorème de Pythagore, ses applications. Arpentage, levé des plans à l'équerre, problèmes de partage.

3^e année (5 heures).

Arithmétique. — Fractions périodiques. Théorie sur le p.g.c.d. et sur les nombres premiers. Procédés expéditifs dans le calcul des intérêts en usage dans les banques. Bordereau. Comptes courants à intérêts. Rentes. Assurances. Actions et obligations. Réduction monétaire. Calcul oral et revision des programmes de 1^{re} et 2^e année.

Algèbre. — Puissances et radicaux. Equations incomplètes et complètes du 2^e degré à 1 et à 2 inconnues. Problèmes. Progressions arithmétiques et géométriques. Logarithmes. Intérêts composés. Annuités. Placements annuels, rentes viagères.

Comptabilité. — Exercices pratiques sur la tenue des livres en partie double (la méthode américaine de préférence). Explication sur les comptes généraux, personnels et spéciaux. Quelques notions de correspondance commerciale.

Géométrie. — Le plan. Perpendiculaires et parallèles au plan. Angle dièdre. Angle solide. Polyèdres. Le prisme, la pyramide et le tronc de pyramide. Le cylindre, le cône et le tronc de cône. La sphère. Evaluation de la surface et du volume de ces corps.

Questions usuelles, cubage, jaugeage des tonneaux.

Notions très sommaires de nivellation. Revision du programme des trois années.

Géographie.

Géographie physique. — Situation, aspect, limites naturelles et politiques. Orographie. Hydrographie.

Géographie politique et économique. — Population, religion, langue, gouvernement. Localités importantes. Climat et production, occupations des habitants.

Géographie historique. — Géographie historique. Notions. Formation du territoire.

1^{re} année.

Le Valais (village, district, canton). La Suisse. Notions élémentaires sur le globe terrestre : termes géographiques, lignes géographiques (équateur, méridiens, cercles polaires, tropiques, etc.).

2^{me} année.

L'Europe. Revision de la Suisse.

Etude détaillée du globe terrestre, de ses mouvements et

de leurs conséquences (jour, saison). Notions sur la lune, ses phases, les marées.

3^{me} année.

Parties du monde, récapitulation générale. Etude complète des notions de cosmographie données dans les cours précédents, étude sommaire du système solaire, des étoiles, des comètes.

Auteurs. — Rosier. Manuel-Atlas (cours supérieur). Schlumpf (Schweizerischer Schulatlas). Hotz (Europa, ausser-europäische Erdteile). Hotz (Schweiz).

Histoire.

1^{re} année (2 heures).

Histoire résumée des Egyptiens, des Assyriens, des Phéniciens. Indiquer sommairement les principaux faits. Parler de la religion, de la civilisation, des occupations de ces peuples, de leurs découvertes ; faire mention de ce qu'ils nous ont laissé au point de vue des arts, des lettres, des sciences ; insister sur les relations de ces peuples avec la nation juive.

Les Grecs : Un mot sur la période légendaire de ce peuple, sur le rôle joué à cette époque dans les lettres et les arts. Les législateurs : Lycurgue et Solon. Les guerres médiques. Les guerres du Péloponèse. Les dernières guerres civiles et leurs funestes conséquences. Histoire de la période macédonienne ; Philippe et Alexandre-le-Grand. Notions sur le rôle civilisateur de ce peuple : lettres, arts.

Les Romains : La royauté. La République. Luttes civiles entre la plèbe et le patriciat. Conquêtes dans la péninsule italique. Guerres puniques et conquête du bassin de la Méditerranée. Luttes intestines : Marius et Sylla. Les triumvirs. L'empire. Relations entre cette partie de l'histoire romaine et l'histoire suisse. Marius et la première émigration. Jules-César et la deuxième émigration. Auguste et la soumission définitive des Valléziens, des Rhétiens. Domination romaine en Helvétie : bienfaits ; côtés néfastes. Faits historiques de cette période. L'affaire du Bözberg. L'évangélisation. Le massacre de la légion thébéenne.

Enseignement civique.

Explication des termes généraux (constitution, droits et

devoirs civiques, Etat, citoyen, gouvernement, pouvoir législatif, exécutif, judiciaire, etc.). Etude des institutions communales (assemblées primaire et bourgeoisie, conseil communal, juge communal, attributions respectives de nos autorités).

2^{me} année (2 heures).

1. Invasion des Barbares : Etats fondés par eux tant en Europe qu'en Helvétie. Les Francs : Clovis et Charlemagne. Etats principaux sortis de l'empire de Charlemagne : les Rodolphiens et leurs relations avec la Suisse occidentale, le Valais. Les maisons de Saxe, de Franconie et de Souabe ; les chartes de liberté d'Uri et de Schwytz. Les Zähringen et leur lutte avec le Valais.

2. Le mahométisme : doctrines, conquêtes. Le califat de Bagdad et les Turcs. Influence néfaste de ces derniers. Leur conduite à l'égard des populations chrétiennes. Les croisades. Les Maures en Espagne (711—1492).

3. La maison d'Habsbourg ; ses prétentions domaniales. Historique de la fondation de la Confédération suisse. Luttes pour l'indépendance : a) contre la maison d'Autriche ; b) contre l'empire (1291—1499).

4. La maison de Luxembourg. Henri VII. Sigismond. Concile de Constance. Conquête de l'Argovie.

5. Les Capétiens et les Valois : Philippe-Auguste. La 3^{me} croisade. Lutte contre la maison normande de l'Angleterre (Richard et Jean sans Terre). Saint Louis et les dernières croisades. Philippe-le-Bel. Guerre de Cent ans entre les Valois et les Anglais. Rappeler ici l'histoire d'Angleterre depuis les origines jusqu'à Edouard III : Bretons, Anglo-Saxons, Normands. Louis XI et Charles-le-Téméraire (Guerres de Bourgogne). Louis XII et François I^{er} (Guerres d'Italie : Novare, Marignan. Paix perpétuelle).

6. Histoire particulière de la Suisse (1291 à 1515). Formation de la Confédération. Les huit premiers cantons. Luttes pour l'indépendance (guerres avec l'Autriche, avec la Bourgogne). Guerres de conquêtes : en Italie, en Suisse. Luttes civiles : ancienne guerre de Zurich. Faits divers se rapportant aux pays alliés et aux pays protégés. Histoire particulière du Valais : Luttes contre les Zähringen (1211). Luttes entre la noblesse et l'évêque (1375). Luttes entre la noblesse et la peu-

ple (1318—1419). Luttes contre la Savoie (1475). Mathieu Schinner.

Enseignement civique.

On complète ce qui a été étudié dans le premier cours, on y ajoute l'étude des institutions cantonales.

3^{me} année (2 heures).

La Réforme en Suisse ; dans les autres pays de l'Europe. Guerres religieuses : en Suisse 1531, 1656, 1712. En Allemagne : Ligue de Smalcalde. Guerre de Trente ans. Dans les Pays-Bas : Philippe II et l'insurrection. Union d'Utrecht. En Angleterre : les Tudors et les Stuarts. En France : Calvin. Les derniers Valois. Les Guises et les Bourbons (Henri IV, Louis XIII), etc. Influence de Louis XIV sur la politique intérieure de la Suisse, troubles civils causés par les tendances absolutistes de certains cantons (Davel, Henzi, etc.).

La Prusse : Frédéric II (guerre de Sept ans). L'Autriche : Léopold (guerre de succession d'Espagne) Marie-Thérèse (guerre de succession d'Autriche, partage de la Pologne). Joseph II. La Russie : Pierre-le-Grand (Charles XII, fondation de St-Pétersbourg). Catherine II (la Pologne). La Révolution (1789 à 1815). Notions sur l'histoire générale de cette période.

La Suisse (1789 à 1815). Troubles avant-coureurs de l'invasion française. Chute de Berne. République helvétique. Acte de médiation. Pacte de 1815. Histoire sommaire de la période actuelle. Cette dernière partie de l'histoire suisse doit surtout servir à faire connaître les progrès faits dans le domaine économique, scientifique et artistique.

Enseignement civique.

Revision des deux cours précédents. Etude des institutions fédérales. De l'organisation militaire, scolaire, etc.

Auteurs : Histoire générale ; allemand : Helg ; français : Hubault.

Histoire suisse ; allemand : Helg ; français : Marty.

Enseignement civique. Extraits (Droz, Bourqui, Mosimann, Hotz). Constitution valaisanne, etc.

*Sciences physiques et naturelles.**Agriculture et Hygiène.*

Physique. — I. Pesanteur. Centre de gravité. Equilibre des corps. Forces. Leviers. Lois de la chute des corps. Pendule.

II. Hydrostatique. Principe de Pascal ou principe de la transmission des pressions. Presse hydraulique. Vases communicants. Niveau d'eau. Pression exercée par un liquide sur le fonds horizontal d'un vase. Principe d'Archimède ou poussée subie par les corps plongés dans un liquide. Détermination de la densité d'un corps solide, d'un liquide. Aéromètres. Alcoomètres. Pèse-lait.

III. Statique de gaz. Pression atmosphérique. Mesure de la pression atmosphérique. Baromètres. Manomètres. Aérostats et aéroplanes. pompes pneumatiques et pompes à liquides.

IV. Chaleur. Température. Phénomènes de dilatation. Thermomètres. Thermomètres à maxima et à minima.

Chimie. — Oxygène. Hydrogène. Eau. Air atmosphérique.

Zoologie. — Anatomie, physiologie et hygiène du corps humain. Etude des organes et des grandes fonctions : digestion, respiration, circulation, nutrition. Squelette. Système nerveux. Organes des sens. Voix.

Botanique. — Confection d'un herbier ou collection de plantes classées par familles avec indication des propriétés.

Agriculture. — Etude du sol. Principes fertilisants principaux. Éléments minéraux du sol. Classification des terres. Propriétés physiques et chimiques du sol. Engrais organiques (fumier de ferme) et engrais minéraux azotés, phosphatés, potassiques. Amendements calcaires.

Principales cultures : céréales, légumineuses pour graines, plantes sarclées et plantes industrielles.

Viticulture. — Taille et ébourgeonnement de la vigne.

2^{me} année.

Physique. — I. Chaleur. Changements d'état physique par la chaleur, fusion, solidification, vaporisation, évaporation, condensation, liquéfaction. Hygrométrie. Propagation de la chaleur par rayonnement et conductibilité. Appareils de chauffage. Machines thermiques (machines à vapeur et moteurs à explosion).

II. Optique. Lumière. Propagation de la lumière. Ombre. Pénombre. Eclipses. Vitesse de la lumière. Miroirs plans, miroirs sphériques. Réfraction de la lumière dans l'eau. Prisme. Lentilles convergentes, lentilles divergentes. Application à l'œil. Instruments d'optique (loupe, microscope, lunette, lorgnette). Dispersion de la lumière. Recomposition de la lumière blanche. Couleur des corps. Arc-en-ciel. Photographie.

III. Acoustique. Nature du son. Reproduction du son par le phonographe. Vitesse de propagation du son. Réflexion du son. Echo. Qualité du son. Mesure de la hauteur du son (sirène). Intervalles musicaux. Gammes. Vibrations des cordes. Tuyaux sonores. Voix humaine.

Chimie. — L'azote et ses combinaisons (ammoniac et acide azotique). Le soufre et ses combinaisons (hydrogène sulfuré, anhydride sulfureux et acide sulfurique). Le phosphore et ses combinaisons (phosphure d'hydrogène et acide phosphrique). Le carbone, variétés (diamants, graphite, charbons naturels et charbons artificiels). Combinaisons de carbone (oxyde de carbone et anhydride carbonique). Etude de la flamme. Distillation de la houille pour la fabrication du gaz d'éclairage. Le silicium et ses combinaisons.

Zoologie. — Etude descriptive du règne animal. Espèces utiles et espèces nuisibles.

Agriculture. — Instruments de culture (charrue, semoirs, faucheuses, moissonneuses), et façons culturales (labours, hersages, roulages, binages). Drainage. Irrigation. Assoulements ou systèmes de culture. Culture de prairies naturelles et artificielles. Alpages.

Collection d'insectes utiles et d'insectes nuisibles.

3^{me} année.

Physique. — I. Electricité statique. Bons et mauvais conducteurs. Pendule électrique. Electroscope. Distribution de l'électricité. Electrisation par contact. Electrisation par influence. Electrophore. Condensateurs électriques. Bouteille de Leyde. Machines électriques. Effets de la décharge électrique. Electricité atmosphérique. Paratonnerre.

II. Courant électrique. Piles électriques. Effets chimiques du courant. Electrolyse. Accumulateurs. Lois d'Ohm. Unités électriques.

III. Magnétisme. Aimants artificiels. Magnétisme terrestre. Déclinaison. Inclinaison. Boussole.

IV. Electromagnétisme. Influence du courant sur l'aiguille aimantée. Galvanomètre, ampèremètre et voltmètre.

V. Courants induits. Bobine d'induction. Téléphone. Microphone. Dynamos. Moteurs électriques. Eclairage électrique. Chauffage électrique.

Chimie. — Etude des métaux et application à la verrerie, à la poterie et à la métallurgie. Notions de chimie organique : carbures d'hydrogène (pétrole, benzine). Alcools. Acides organiques. Corps gras. Savons. Hydrates de carbone (amidon, féculle, cellulose, sucres). Fabrication du papier. Fermentation.

Géologie. — Notions générales. Agents extérieurs et intérieurs modifiant le relief du globe. Action de l'air, de l'eau, des glaciers, des organismes vivants. Action des volcans et des tremblements de terre. Roches éruptives et roches sédimentaires. Périodes géologiques. Géologie du Valais et de la Suisse.

Botanique. — Etude de la plante; organes et fonctions, racine, tige, feuilles, fleurs, fruits, graine. Principales familles de plantes.

Hygiène générale. — Microbes et maladies contagieuses. Aliments. Boissons. Alcoolisme. Hygiène des grandes fonctions de l'organisme et des organes des sens. Hygiène du logement. Hygiène scolaire. Premiers secours en cas d'accidents.

Arboriculture. — Pépinière. Conduite des arbres fruitiers de plein vent. Jardin fruitier, formes régulières. Taille et soins. Maladie et ennemis.

Apiculture. — Les abeilles et conduite d'un rucher. Flore apicole. Miel et cire.

Elevage du bétail (notions). — Alimentation et hygiène.

Dessin.

1^{re} année. — Dessin d'après le modèle plan ou de faible relief.

Dessin à vue (2 heures).

a) Modèles à formes géométriques : objets ouvrés de forme polygonale, circulaire, ovale ou elliptique, en spirale ou en

volute. Motifs d'ornements peints ou sculptés présentant des dérivations ou des combinaisons de ces formes.

b) Modèles à formes organiques appartenant à la faune ou à la flore naturelle : feuilles, fleurs, papillons, etc. ; ou relevant des arts décoratifs : motifs d'ornements peints ou sculptés en bas-relief.

Notions de coloris.

a) Classification des couleurs par la distinction : 1. des couleurs fondamentales ou primaires et des couleurs binaires ; 2. des couleurs composées en général et des nuances ; 3. des couleurs claires et des couleurs foncées, c'est-à-dire des tons.

b) Principes sur les associations des couleurs selon les tons et les nuances (théorie des couleurs complémentaires) et applications aux compositions décoratives.

Dessin géométrique (1 heure).

Partie théorique. — 1. Tracés élémentaires : droites perpendiculaires et droites parallèles, circonférences et angles ; maniement de la règle, de l'équerre, du compas et du rapporteur.

2. Construction des figures élémentaires de la géométrie plane ; triangles, quadrilatères, polygones réguliers, courbes usuelles.

Partie pratique. — Croquis cotés d'objets ouvrés ou de sujets décoratifs dont la troisième dimension est négligeable ; mise au net de quelques-uns d'entre eux à une échelle convenable avec application de teintes au lavis.

2^{me} année. — Dessin d'après le modèle à trois dimensions ou en ronde bosse.

Dessin à vue (2 heures).

Principes de la perspective établis par l'observation directe de la nature (perspective d'observation), vérifiés sur des photographies ou des gravures, puis appliqués au dessin.

a) Modèles à formes géométriques : objets ouvrés de forme cubique, prismatique, pyramidale, cylindrique, conique, sphérique ou ovoïde, en forme d'anneau, de spiroïde ou de pié-douche ; fragments d'architecture ou de sculpture ornementale (vases), présentant des dérivations ou des combinaisons de ces formes.

b) Modèles à formes organiques appartenant à la faune ou à la flore naturelle, fleurs, fruits, coquillages, œufs, diverses parties d'animaux, etc., ou relevant de la sculpture ornementale (haut-reliefs et ronde bosse).

Notions de coloris.

Principes élémentaires du clair-obscur : lumières et ombres ; effets de contraste ; effets d'éloignement ; les reflets et les demi-teintes ; effets particuliers de lumière sur les objets transparents et sur les objets brillants. Dessins polychromes de divers objets présentant de ces effets.

Dessin géométrique (1 heure).

Partie théorique. — 1. Théorie générale des projections et représentation des éléments : point, lignes, surfaces.

2. Projections des solides géométriques élémentaires : prisme, pyramide, cylindre, cône, sphère, anneau piédouche, etc.

Partie pratique. — Croquis cotés d'ouvrages ouvrés ou de fragments d'architecture dont la forme ne s'écarte guère des solides géométriques élémentaires ; mise au net de quelques-uns d'entre eux à une échelle convenable avec application de teintes au lavis.

Remarque : Le lavis ne consiste jusqu'ici qu'en de simples teintes plates sans préoccupation aucune de lumières et d'ombres ; il n'a d'autre but que de rehausser les figurations graphiques des divers aspects des modèles.

3^{me} année.— Dessin d'après le modèle à trois dimensions ou en ronde bosse.

Dessin à vue (2 heures).

Continuation et développement du programme de la seconde année en introduisant des modèles plus complexes, plantes, animaux, figure humaine, des groupes d'objets divers.

Cours complémentaires.

Notions générales de perspective aérienne et exercices en plein air : dessins de monuments, coins de rues, groupes d'arbres, petits paysages.

Dessin géométrique (1 heure).

Partie théorique. — 1. Théorie des ombres présentée dans ce qu'elle a d'essentiel.

2. Construction des ombres de solides géométriques élémentaires, rendues au lavis en teintes plates.

Partie pratique. — Croquis cotés d'objets ouvrés ou de fragments d'architecture; mise au net de quelques-uns d'entre eux avec les ombres rendues au lavis.

Cours complémentaire.

Notions générales sur la perspective géométrique; perspective cavalière et perspective conique.

Calligraphie.

1^{re} année (1 heure).

a) Principes de l'écriture courante : tenue du corps, du cahier et de la plume. Exercices divers ayant pour but d'assouplir la main et de faire acquérir une belle et rapide expédiée.

b) Principes de l'anglaise. Explication des lettres groupées d'après leur analogie et leur dérivation. Exercices en grosse, moyenne et fine.

2^{me} année (1 heure).

a) Principe de la ronde. Explication des lettres groupées d'après leur analogie et leur dérivation. Exercices en grosse, moyenne et fine.

b) Répétition de l'anglaise et exercices combinés dans les deux genres.

3^{me} année (1 heure).

a) Principes de la bâtarde. Explication des lettres groupées d'après leur analogie et leur dérivation. Exercices en grosse, moyenne et fine.

b) Répétition de l'anglaise et de la ronde et exercices combinés dans les trois genres.

Musique et chant (5 heures).

Théorie musicale : portée, clés, notes (figure et valeur). Mesures simples, silences, intervalles. Gamme majeure; rôle des notes dans la gamme majeure. Modification des intervalles. Tonalité. Armature. Signes accidentels. Demi-tons diatonique, chromatique. Gammes majeures avec dièses, avec bémols; gammes mineures, harmoniques. Modulations, solfège à une ou deux voix. Plain-chant. Eléments du plain-chant. Exercices pratiques. Etude du violon et de l'harmonium.

Gymnastique (2 heures).

Exercices d'ordre et marche. Former et rompre les rangs de front. Règles des différentes positions. Conversions individuelles de pied ferme. Alignements. Pas cadencé. Pas raccourci, marche en arrière. Passage de la ligne à la colonne de marche et vice versa. Changement de direction de la colonne de marche. Pas changé, pas de course, course de vitesse. Exercices à mains libres et avec cannes. Exercices de bras, de jambes et du corps. Sautilements et sauts. Exercices combinés.

Exercices aux engins. Sauts perchés, d'appui. Barres parallèles. Reck et cheval.

*B. Ecole normale des institutrices du canton du Valais.**Programme.**Cours de première année.**Religion (3 heures).*

Catéchisme. — Apologétique. Dogme. Morale. Culte.

Histoire sainte. — Ancien Testament.

Français (10 heures).

Grammaire. — Lexicologie. Syntaxe, moins la syntaxe des mots invariables.

Analyse. — Etude de la proposition et de la phrase. Remarques sur leur construction. Analyse grammaticale.

Orthographe. — Exercices grammaticaux en rapport avec les leçons étudiées. Dictées préparées en vue de l'orthographe d'usage. Dictées non préparées.

Lecture. — Résumé, compte-rendu et plan analytique des morceaux choisis de la grammaire et du livre de lecture.

Littérature. — Eléments du style. Qualités générales du style. Principales figures de grammaire. Trope. Figures de pensée. Règle de la composition en général. Description. Narration. Lettres.

Partie pratique : Narrations. Descriptions. Sujets didactiques. Lettres.

Arithmétique (5 heures).

Etude de la numération. Fractions ordinaires. Fractions décimales. Système métrique. Règles de trois et d'intérêt.

Histoire (3 heures).

Histoire nationale. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Réforme. Histoire du Valais. Histoire générale. Faits principaux de l'histoire du moyen âge.

Géographie (2 heures).

Notions générales. Géographie physique et politique du Valais et de la Suisse. Géographie physique de l'Europe.

Pédagogie (1 heure).

L'œuvre de l'éducation. L'éducateur. La pédagogie. Notions élémentaires sur les facultés et les opérations de l'âme. L'éducation physique.

Sciences naturelles (1 heure).

Cours commun avec la 2^{me} année.

Zoologie. — a) Notions de physiologie. Fonctions de nutrition. Digestion. Circulation. Respiration. Fonctions de relation et de sensibilité. Squelette. Muscles. Système nerveux. Organe des sens. b) Classification du règne animal en embranchements, classes et ordres avec leurs principales espèces.

Animaux utiles et animaux nuisibles.

Botanique. — a) Notions élémentaires sur les organes de la plante : racine, tige, feuille et fruit. b) Botanique spéciale et pratique. Grands traits de la classification. Familles principales. Végétaux utiles, nuisibles, vénéneux.

Ce programme est parcouru en deux ans.

Calligraphie (2 heures).

Ecriture anglaise : grosse, moyenne et fine. Nombreux exercices d'écriture courante.

Economie domestique (1 heure).

Cours commun avec la 2^{me} année.

a) Organisation de la maison. Eclairage. Chauffage. Entretien du mobilier.

L'alimentation rationnelle. Valeur nutritive des aliments. Boissons naturelles. Boissons fermentées. Boissons stimulantes et distillées. Conservation des substances alimentaires.

b) Linge et vêtements. Soins généraux. Hygiène du vêtement. Le lessivage. Le dégraissage.

Notions élémentaires d'hygiène et de médecine domestique.

Jardin potager. Diverses sortes de terrains. Assolement. Engrais.

Entretien du jardin. Jardinier médicinal.

Programme parcouru en deux ans.

Dessin (2 heures).

Etude des lignes et des figures. Plans géométriques. Dessin de différentes formes se rapportant à ces figures : feuilles, fleurs, objets usuels. Dessin d'ornement.

Ouvrages manuels (6 heures).

Coupe. — Layette : chemise et brassière, culotte anglaise. Chemise forme bébé, chemise à manches. Pantalon d'enfant et de jeune fille demi-ceinture ronde.

Confection. — Chemise classique et pantalon. Marquoir au point de croix.

Raccommodeage. — Bas, maille à l'endroit, côtes, entage du talon.

Pièces à surjet, à couture rabattue. Reprises.

Tricot : Un bas modèle.

Chant (2 heures).

Principes de musique. Exercices d'oreille et de mesure. Gammes majeures, gammes mineures. Intervalles et leur transposition. Solfège et vocalise.

Cours de deuxième année.

Religion (3 heures).

Catéchisme. — Le décalogue. Les Sacrements.

Histoire sainte. — Nouveau Testament.

Français (9 heures).

Grammaire. — Etude complète de la syntaxe. Etymologie. Préfixes et suffixes. Principales racines latines et grecques. Familles de mots.

Analyse. — Etude complète de la phrase, surtout de la proposition complétive.

Orthographe. — Exercices grammaticaux en rapport avec

les leçons, cours complémentaire F. F. Dictées préparées, non préparées.

Littérature. — Les genres de composition en prose. Portrait. Parallèle. Caractère. Biographie. Histoire. Roman.

Histoire littéraire. Auteurs principaux du 17^{me} siècle.

Partie pratique : Descriptions. Sujets d'invention. Quelques sujets didactiques. Proverbes.

Lecture. — Une œuvre littéraire : Education des filles par Fénelon. Etude des textes de la 1^{re} partie, cours complémentaire. Compte-rendu oral des lectures particulières.

Arithmétique (4 heures).

Fractions ordinaires et fractions décimales combinées. Règles d'escompte, de partages proportionnels, de société, de mélange.

Comptabilité (1 heure).

Etude des termes employés en comptabilité. Manière de dresser un compte. Inventaire. Compte de caisse. Comptes particuliers à un agriculteur et à un vigneron. Notes et mémoires. Factures.

Pédagogie (2 heures).

Education de la sensibilité et de la volonté.

Méthodologie générale. Méthodes, procédés et formes d'enseignement.

Méthodologie spéciale.

Histoire (2 heures).

Histoire suisse. — De la Réforme à nos jours.

Histoire générale. — Faits principaux de l'histoire moderne.

Géographie (2 heures).

Europe politique. Asie et Afrique. Climatologie. Ethnographie. Géographie économique.

Sciences naturelles (1 heure).

(Voir le programme de première année.)

Economie domestique (1 heure).

(Voir le programme de première année.)

Calligraphie (1 heure).

Bâtarde et ronde. Exercices d'écriture courante sous dictée.

Dessin (2 heures).

Etude des solides géométriques d'après nature en plan, élévation et profil, et de différents objets s'y rapportant. Dessin de ces mêmes objets en perspective cavalière et normale. Indication de l'ombre propre. Dessin d'ornement d'après nature.

Ouvrages manuels (5 heures).

Coupe. — Répétition des patrons faits en 1^{re} année : chemise et pantalon. Pantalon avec ceinture ronde. Camisole. Tablier et jupon.

Confection. — Camisole et jupon.

Raccommodeage. — Répétition du raccommodeage de bas sur bas usagés. Pièces à laçure, reprises et pièces sur lainage, flanelle.

Chant (2 heures).

Tonalité, armatures, signes accidentels. Solfège à une et deux voix.

Cours de troisième année.

Religion (3 heures).

Revision des cours précédents pour le catéchisme et l'histoire sainte. Liturgie.

Histoire ecclésiastique. — Persécutions. Hérésies principales des six premiers siècles et conciles qui les ont condamnées, Pères de l'Eglise grecque et latine. Schisme d'Orient. Croisades et leurs résultats. Captivité d'Avignon et grand schisme d'Occident. Protestantisme en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en France. La St-Barthélemy. Concile de Trente. Ordres religieux du 13^{me} et du 16^{me} siècle. Les philosophes du 18^{me} siècle. Les papes Pie VI, Pie VII, Pie IX, Léon XIII. Le modernisme.

Français (9 heures).

Grammaire. — Revision des cours précédents. Synonymes. Homonymes. Paronymes.

Histoire de la langue.

Analyse. — Insister sur les gallicismes, les explétifs, les

figures de grammaire. Analyse logique des morceaux de lecture.

Orthographe. — Dictées sur l'orthographe d'usage. Dictées littéraires.

Lecture. — Analyse critique des morceaux choisis de la 3^{me} partie du cours complémentaire. Compte-rendu oral des lectures particulières. Lecture d'une œuvre classique.

Littérature. — Revision des deux premières années. Les grands genres de poésie.

Histoire littéraire. — Les auteurs principaux du 18^{me} et du 19^{me} siècle.

Partie pratique. — Dissertations sur des sujets littéraires et pédagogiques. Explication de proverbes et de maximes. Correspondance administrative.

Arithmétique (4 heures).

Revision pratique des cours précédents. Extraction de la racine carrée. Rentes et fonds publics. Echéance moyenne. Bordereaux d'escompte. Règle d'alliage.

Comptabilité. — Tenue des livres en partie simple. Billets à ordre. Traites.

Pédagogie (4 heures).

Revision du programme parcouru. Organisation matérielle, didactique et disciplinaire des classes.

Etude des manuels employés dans le canton. Exercices pratiques ou leçons d'épreuve dans les classes primaires. Etude du programme, de la loi et du règlement. Tenue du journal de classe et du registre scolaire. Ordre du jour.

Notions générales sur l'histoire de la pédagogie.

Histoire (2 heures).

Histoire nationale. — Revision du cours parcouru.

Histoire générale. — Faits principaux de l'histoire contemporaine.

Géographie (2 heures).

Revision générale. Amérique et Océanie. Plan de la commune. Croquis au tableau noir.

Cosmographie. — Notions élémentaires sur l'univers. Le soleil et les planètes. La terre. Les saisons. Le calendrier. La lune et ses phases. Marées. Eclipses.

Sciences naturelles (1 heure).

Revision des cours précédents.

Physique. — Notions élémentaires sur la pesanteur, la chaleur, l'acoustique, l'optique, le magnétisme et l'électricité. Applications pratiques.

Hygiène scolaire (1 heure).

Maison d'école : emplacement, orientation, principales distributions.

La salle de classe : dimensions, éclairage, ventilation et chauffage.

Mobilier scolaire. Règles d'hygiène à observer par le maître et les élèves.

Maladies de l'enfance au point de vue de l'hygiène scolaire.

Calligraphie (1 heure).

Revision des cours précédents.

Dessin (2 heures).

Dessin de différents objets de la salle de classe. Ombre projetée et ombre portée.

Réduction à l'échelle. Stylisation de la plante. Combinaison d'ornements d'après le goût personnel de l'élève.

Ouvrages manuels (5 heures).

Coupe. — Chemise d'homme, cache-corset, blouse, jupe et corsage.

Confection. — Chemise d'homme et blouse.

Raccommodeage. — Répétition des programmes précédents sur vêtements usagés.

Raccommodeage du drap.

Méthodologie de l'ouvrage manuel.

Chant (2 heures).

Revision des cours précédents. Gammes diatoniques et gammes chromatiques. Clef de *fa*.

3. CORPS ENSEIGNANT DE TOUS LES DEGRÉS.

Règlement concernant les traitements des professeurs des collèges. (Du 22 octobre 1913.)

Le Conseil d'Etat du canton du Valais, en exécution de l'article 31 de la loi sur l'enseignement secondaire ; sur la proposition du Département de l'Instruction publique, arrête :

Article premier. Pour la fixation des traitements, le personnel enseignant des *Gymnases classiques* est divisé en deux catégories : les professeurs de classe et les professeurs de branches.

Art. 2. Les professeurs de classe sont, en règle générale, chargés de l'enseignement des branches suivantes :

Religion, langue maternelle, langues anciennes, géographie et histoire.

Les professeurs de philosophie, de la deuxième langue nationale, ainsi que les professeurs spéciaux de langue grecque sont assimilés aux professeurs de classe.

Art. 3. Les professeurs de branches sont chargés des cours suivants :

Sciences physiques et mathématiques, histoire naturelle, littératures anciennes et modernes, histoire universelle, arithmétique, calligraphie, chant, dessin et gymnastique.

Art. 4. Le nombre des heures imposées aux professeurs de classe des gymnases classiques est, en moyenne, de 18-22 par semaine.

Art. 5. Les professeurs des gymnases classiques touchent un traitement annuel de fr. 1500.

Les professeurs de branches sont rétribués comme suit, par heure hebdomadaire :

Sciences physiques : fr. 150-200.

Mathématiques, histoire naturelle, littératures anciennes et modernes et histoire universelle : fr. 125-150.

Arithmétique, calligraphie, chant, dessin et gymnastique : fr. 100-125.

Art. 6. Les professeurs de l'*Ecole industrielle supérieure et inférieure* sont des professeurs de branches.

Art. 7. Les professeurs de l'*Ecole industrielle supérieure* sont, selon l'importance des branches qu'ils enseignent, rétribués comme suit par heure hebdomadaire :

Mathématiques, sciences physiques et naturelles : fr. 150-200.

Religion et philosophie, langues modernes, histoire et géographie, branches commerciales (comptabilité, droit commercial et économie politique, arithmétique commerciale, etc.) : fr. 125-150.

Dessin, chant, calligraphie, sténographie, dactylographie et gymnastique : fr. 100-125.

Art. 8. Les professeurs de l'Ecole industrielle inférieure sont rétribués comme suit par heure hebdomadaire :

Sciences physiques et naturelles, mathématiques : fr. 100-125.

Religion, langues, histoire et géographie, comptabilité, calligraphie, dessin, chant, gymnastique ; fr. 80-100.

Art. 9. Les préfets des collèges classiques reçoivent un traitement annuel de fr. 500. Le directeur de l'Ecole industrielle supérieure touche une indemnité de fr. 300.

Art. 10. Les professeurs de branches soit au collège classique, soit à l'école industrielle ne peuvent, en règle générale, enseigner plus de 30 heures par semaine.

Art. 11. Il sera alloué au personnel enseignant des collèges, tous les quatre ans, une allocation annuelle supplémentaire de fr. 100. Cette augmentation ne pourra toutefois pas dépasser un chiffre de fr. 500.

Ne bénéficieront pas de cette augmentation les professeurs dont le nombre d'heures d'enseignement n'atteint pas au moins huit heures par semaine.

Art. 12. Les professeurs de classe du gymnase classique qui n'enseignent pas le minimum d'heures prévu à l'article 4 peuvent être astreints à donner des cours supplémentaires, soit au collège, soit à l'école industrielle. Ils ne seront toutefois rétribués que pour les heures dépassant le dit minimum.

Art. 13. Les professeurs qui peuvent être appelés, en conformité de l'article 14 du règlement d'exécution de la loi sur l'enseignement secondaire, à remplacer un collègue pour cause de maladie ou d'absence, ne seront indemnisés pour ce remplacement que si ce dernier dépasse la durée de 15 jours et que si leur propre enseignement atteint le maximum d'heures prévu à l'article 14 du présent règlement.

Art. 14. Si, par suite de manque d'élèves, l'un ou l'autre cours des collèges ne devrait pas avoir lieu pendant une année scolaire, il sera alloué aux professeurs respectifs une indemnité pouvant s'élever au 50 % de leur traitement ordinaire.

Art. 15. La présente échelle de traitement entrera en vigueur pour le cours scolaire 1913-1914.

Art. 16. La situation des professeurs du collège de Saint-Maurice est réglée par la convention du 19 mars 1912.

Art. 17. Ce règlement sera soumis à l'approbation du Grand Conseil.

XXIV. Canton de Neuchâtel.

1. UNIVERSITÉ.

Règlement concernant les privat-docents. (Du 15 juillet 1913.)

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel, vu les articles 4 et 19 de la loi sur l'enseignement supérieur et l'article 14 du règlement général de l'Université de Neuchâtel; entendu le Conseiller d'Etat, chef du département de l'Instruction publique, arrête :

Article premier. Sur le préavis de la Faculté intéressée, le Conseil d'Etat peut autoriser des personnes qualifiées à donner des cours libres.

Cette autorisation confère aux titulaires le titre de *privat-docent* pendant la durée de leur enseignement. (Loi, art. 21.)

Art. 2. Pour enseigner à titre de privat-docent, le candidat doit en demander l'autorisation par écrit au département de l'Instruction publique, en produisant :

a) un diplôme de docteur ou de licencié, ou un titre jugé équivalent;

b) un *currículum vitae*;

c) un état de ses travaux antérieurs, ou la preuve qu'il a déjà enseigné avec succès dans les matières qu'il veut professer.

Art. 3. Sa demande et les pièces annexes sont transmises à l'Université par le département de l'Instruction publique pour préavis de la Faculté intéressée. Si celle-ci juge ces renseignements suffisants, elle demandera au candidat :

a) un travail inédit de candidature;

b) un *colloquium* portant sur un sujet choisi par elle parmi trois, proposés par le candidat;

c) une leçon publique d'épreuve.

Art. 4. Les docteurs de l'Université de Neuchâtel ainsi que les candidats d'une valeur scientifique reconnue peuvent être